

A.F.P.C.

Association pour la Formation Professionnelle Caraïbes



« Vos perspectives sont nos défis »

De nombreuses personnes en voie d'insertion professionnelle font le choix de créer une association pour faciliter leur insertion.

La vie associative ayant évolué ces dernières décennies, **tant sur le plan administratif que juridique**, les aspects de gouvernance de plus en plus importants questionnent les porteurs de projet :

« Serai-je bénévole ou salarié, de mon association ? »

« Je suis président (e) comment et à quel moment je dois quitter ma fonction, si je dois être salarié ? »

« Au sein du C.A., j'ai fait le choix de travailler avec les membres de ma famille ? »

« Je rédige le projet de l'association tout (e) seul, les autres membres me disent de faire... »

L'AFPC propose une

réunion à la CITÉ DES MÉTIERS

Le 2ème vendredi du mois de 9 à 12 heures

INFORMATION générale sur la GOUVERNANCE : fonction de président, de trésorier et de secrétaire,...

Vendredi 11 Janvier 2019	Vendredi 08 Février 2019
Vendredi 08 Mars 2019	Vendredi 12 Avril 2019
Vendredi 10 Mai 2019	Vendredi 14 Juin 2019
Vendredi 13 Septembre 2019	Vendredi 11 Octobre 2019
Vendredi 08 Novembre 2019	Vendredi 13 Décembre 2019

Siège social : 232, rue de la Chapelle - ZI de Jarry 97122 BAIE MAHAULT
Tél. /Fax. : 05 90 98 05 19 – E-mail : assoc.fpc@orange.fr – Site : www.afpc-guadeloupe.com

N° SIRET : 499 153 534 00023 **Code APE** : 8559 A

N° déclaration d'activité auprès de la Préfecture Région de Guadeloupe 95 97 01 441 97

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat

A.F.P.C.

Association pour la Formation Professionnelle Caraïbes



« Vos perspectives sont nos défis »

De nombreuses personnes en voie d'insertion professionnelle font le choix de créer une association pour faciliter leur insertion.

La vie associative ayant évolué ces dernières décennies, **tant sur le plan administratif que juridique**, les aspects de gouvernance de plus en plus importants questionnent les porteurs de projet :

« Serai-je bénévole ou salarié, de mon association ? »

« Je suis président (e) comment et à quel moment je dois quitter ma fonction, si je dois être salarié ? »

« Au sein du C.A., j'ai fait le choix de travailler avec les membres de ma famille ? »

« Je rédige le projet de l'association tout (e) seul, les autres membres me disent de faire... »

L'AFPC propose une

réunion à la CITÉ DES MÉTIERS

Le 2ème vendredi du mois de 9 à 12 heures

INFORMATION générale sur la GOUVERNANCE : fonction de président, de trésorier et de secrétaire,...

Vendredi 11 Janvier 2019	Vendredi 08 Février 2019
Vendredi 08 Mars 2019	Vendredi 12 Avril 2019
Vendredi 10 Mai 2019	Vendredi 14 Juin 2019
Vendredi 13 Septembre 2019	Vendredi 11 Octobre 2019
Vendredi 08 Novembre 2019	Vendredi 13 Décembre 2019

Siège social : 232, rue de la Chapelle - ZI de Jarry 97122 BAIE MAHAULT
Tél. /Fax. : 05 90 98 05 19 – E-mail : assoc.fpc@orange.fr – Site : www.afpc-guadeloupe.com

N° SIRET : 499 153 534 00023 **Code APE** : 8559 A

N° déclaration d'activité auprès de la Préfecture Région de Guadeloupe 95 97 01 441 97

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat